



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le  
développement**

Distr.  
LIMITEE

TD/L.352  
1er mai 1996

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Neuvième session  
Midrand, 27 avril 1996

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. ALEC ERWIN, MINISTRE SUD-AFRICAIN  
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ET PRESIDENT DE LA  
NEUVIEME SESSION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

J'ai déjà eu l'occasion de remercier les Etats membres de la CNUCED de l'honneur qu'ils avaient fait à mon pays en confiant à l'Afrique du Sud la présidence de la Conférence.

Ce n'est pas une tâche facile que d'assumer la présidence de la présente Conférence, et ce plus particulièrement du fait que, d'après la documentation que j'ai lue et d'après les discussions auxquelles j'ai assisté jusqu'ici, j'ai tout à fait le sentiment que la CNUCED se trouve dans une situation d'équilibre précaire, avec d'un côté la perspective d'un recul, et de l'autre la possibilité d'aller résolument de l'avant. De nombreuses organisations dans le monde d'aujourd'hui existent tout simplement parce qu'elles sont là. Leur raison d'être ne tient qu'à leur histoire institutionnelle. La complexité de leur fonctionnement quotidien et du monde dans lequel elles agissent conduit à l'inertie. La Conférence ne doit pas laisser la CNUCED suivre cette voie;

sinon, l'organisation cessera bientôt d'exister, et ce pour de nombreuses raisons.

ZA.96-55146F

Les changements survenant dans l'économie mondiale et l'urgence des mesures à prendre en faveur du développement excluent tout laisser-aller. Les organisations qui obtiennent des résultats sont celles dont les membres veulent qu'elles existent et s'emploient à les faire évoluer en fonction des circonstances. Les membres ne s'adaptent pas à l'existence d'une organisation, ils font tout pour que cette organisation réponde à leurs besoins et à leurs aspirations.

Je crois que la CNUCED a la capacité d'évoluer dans cette direction plus positive. L'Afrique du Sud assume la présidence avec la ferme conviction que nous devons faire de la CNUCED une organisation dont les participants veulent des résultats concrets. Nous n'avons pas le droit d'échouer dans cette tâche. Si nous échouons, les perspectives de développement en seront considérablement assombries.

En tant que nouveaux venus à la CNUCED, nous, Sud-Africains, voulons contribuer à la revitalisation de l'organisation. Il n'y a pas si longtemps, nous étions nous-mêmes confrontés à une terrifiante perspective d'échec. Il peut sembler quelque peu osé, voire exagéré, de comparer les perspectives auxquelles était confrontée l'Afrique du Sud il y a deux ans avec les choix apparemment plus mesurés et plus diplomatiques qui se posent à la CNUCED à la présente Conférence. Mais retarder le développement de deux milliards d'individus marginalisés est pour nous une perspective horrifiante.

J'ai personnellement trouvé encourageante l'ardeur avec laquelle les chefs d'Etat ont abordé le problème de la pauvreté dans toute son immensité lors de la Table ronde ministérielle. Si la CNUCED a bel et bien un rôle

important à jouer en matière de commerce et de développement - comme je crois que c'est le cas - nous serions tout à fait impardonnables de réduire à néant ce rôle faute d'avoir su mobiliser nos énergies au cours de la présente Conférence.

Je pense que, si nous sommes sincères avec nous-mêmes, cette Conférence devra être marquée du sceau de la différence : elle doit exprimer une vigueur, un sentiment d'urgence et de détermination et une nouvelle volonté d'efficacité. Il en naîtra une confiance et une dynamique dont notre monde a grand besoin aujourd'hui.

Il me semble que la CNUCED doit aller au-delà de son histoire institutionnelle et réexaminer ce qui est sa raison d'être ainsi que sa place exacte dans une économie mondiale en mutation. L'un des thèmes de la Conférence est le partenariat. Mais que cela signifie-t-il concrètement ? Pour moi, cela signifie une définition explicite du rôle et de la fonction de chacun, une bonne compréhension des raisons de former un partenariat et une définition des travaux communs à entreprendre pour atteindre des objectifs communs. Bien entendu, les relations de travail doivent être bonnes pour que le partenariat soit lui-même fructueux. La présente Conférence doit donc étudier ces notions de partenariat en relation avec d'autres institutions multilatérales, des institutions et organismes intergouvernementaux, la société civile et les ONG, et le secteur privé.

Nous devons nous garder de toute auto-satisfaction; nous devons être actifs et novateurs, et ainsi définir les rôles concrets que la CNUCED sera appelée à jouer. Là où la CNUCED fournira des services d'assistance technique et opérationnelle, ces services devront découler de la nécessité de résoudre les problèmes, répondre à des questions difficiles et créer de nouvelles possibilités.

La neuvième session de la Conférence a commencé sous de bons auspices. L'ouverture d'esprit et la franchise des chefs d'Etat et des chefs de

secrétariat d'institutions doivent servir d'exemples. En tant que Président de la Conférence, je demande à tous les représentants :

- De s'exprimer en toute franchise lors des tables rondes - de ne pas hésiter à aborder les problèmes et à rechercher des solutions.  
Nous avons besoin d'esprits neufs et d'idées nouvelles;
- D'être brefs et concis dans leurs interventions et de limiter les courtoisies de circonstance;
- De travailler à la solution des problèmes séculaires, et non pas d'en créer de nouveaux.

Je suis convaincu qu'avec la coopération de tous, nos travaux seront couronnés de succès.

-----